

# Need money for rent, food or entertainment?



## You could get money back File a tax return to find out



A single, 19-year-old student from Southern Ontario who earned \$8,000 working part-time and received \$4,800 from her parents to cover rent – could get approximately \$700\*



A married, 22-year-old student from Northern Ontario with a two-year-old child, who paid \$8,000 for rent, and had a family income of \$28,000 – could get approximately \$2,500\*

\*plus any federal tax credits and benefits

### How much will I get?

Every situation is different – it depends on your income and other factors.

### What if I didn't have any income?

You need to file a tax return to claim:

- provincial benefit payments like the Ontario Trillium Benefit and the Ontario Child Benefit
- other income-based government programs like the Canada Child Benefit or GST/HST credit
- tuition, which you can carry forward to a future year

### What if I earned income?

You may be able to lower the amount of tax owed by claiming:

- tuition
- interest paid on student loans
- certain moving expenses
- child care expenses
- CPP contributions
- EI premiums

### Try the tax credit calculator

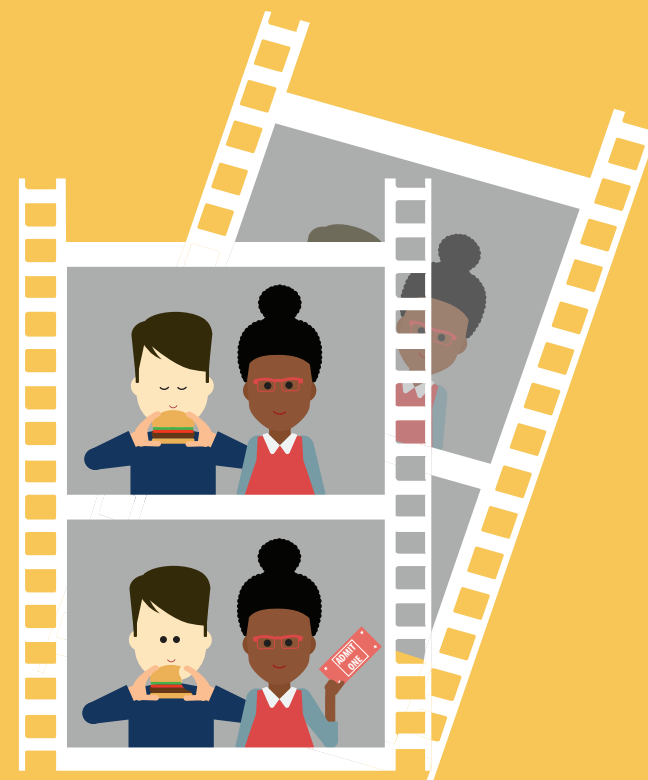
See how much money you could get back by using Ontario's tax credit calculator at [ontario.ca/taxcredits](https://ontario.ca/taxcredits)

### Need help?

If you have no income or a modest income, tax-filing help is available at: [canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help)

## Tax tips

- ▶ You may need your tax return to confirm your income when applying for OSAP (Ontario Student Assistance Program)
- ▶ Keep your receipts and claim tax credits and deductions to receive all the money you're eligible for when you file your tax return



## Avez-vous besoin d'argent pour vos épiceries, votre loyer ou vos activités de divertissement?



### Vous pourriez recevoir un remboursement

Une étudiante célibataire de 19 ans du sud de l'Ontario qui gagne 8 000 \$ d'un emploi à temps partiel et qui reçoit 4 800 \$ de ses parents pour payer le loyer – pourrait recevoir environ 700 \$\*

Un étudiant marié de 22 ans du nord de l'Ontario qui a un enfant de deux ans, qui paie 8 000 \$ de loyer et dont le revenu familial est de 28 000 \$ – pourrait recevoir environ 2 500 \$\*

\*majoré de tout crédit d'impôt et de toute prestation du gouvernement fédéral

### Combien vais-je recevoir?

Chaque situation est différente – cela dépend de votre revenu et d'autres facteurs.

### Qu'arrive-t-il si je n'ai pas gagné un revenu?

Vous devez produire une déclaration de revenus pour demander :

- les paiements de prestations ontariennes, comme la Prestation Trillium de l'Ontario et la Prestation ontarienne pour enfants
- d'autres paiements en vertu de programmes gouvernementaux basés sur le revenu, comme l'Allocation canadienne pour enfants et le crédit pour TPS/TVH
- les montants relatifs aux frais de scolarité, aux études et aux manuels scolaires, que vous pouvez reporter à une année ultérieure ou transférer à un membre de votre famille admissible, comme un parent

### Qu'arrive-t-il si j'ai gagné un revenu?

Vous pourriez réduire le montant d'impôt que vous avez à payer en demandant :

- les montants relatifs aux frais de scolarité et aux études
- l'intérêt payé sur vos prêts étudiants
- certaines dépenses relatives au déménagement
- les dépenses relatives aux services de garde d'enfants
- vos primes versées au RPC
- vos cotisations d'assurance-emploi

### Utilisez le calculateur de crédits d'impôt

Utilisez le calculateur de crédits d'impôt à ontario.ca/creditsdimpot pour avoir une idée de combien d'argent vous pourriez recevoir.

### Besoin d'aide?

Si vous n'avez pas de revenu ou que votre revenu est modeste, de l'aide pour remplir votre déclaration de revenus est disponible au :  
canada.ca/impos-aide

## Conseils fiscaux

Vous pourriez avoir besoin de votre déclaration de revenus pour confirmer votre revenu lorsque vous présentez une demande en vertu du Programme d'aide financière aux étudiants de l'Ontario

N'oubliez pas de garder vos reçus et de demander tous les crédits et déductions d'impôt auxquels vous avez droit lorsque vous produisez votre déclaration de revenus

